

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 AVRIL 1886

QU'ILS PAIENT !

Le sort en est jeté. Nous aurons l'Exposition et le Métropolitain. Paris le veut. Le premier élu de Paris, M. Lockroy, le demande. Il n'y a qu'à s'incliner.

A quoi servira l'Exposition? Dans son très-remarquable discours, M. Rouleaux-Dugage, député de l'Orne, a répondu par avance à cette question: Elle servira à faire décorer pas mal de républicains, à ruiner les industriels, à réduire le chiffre des exportations.

Tel a été l'unique résultat des Expositions précédentes. M. Jules Roche, le rapporteur enthousiaste de l'Exposition de 1889, ne l'ignore pas, et nous trouvons dans son rapport cet aveu instructif: « L'Exposition de 1889 sera peut-être une opération ruineuse, mais les résultats moraux et politiques que le gouvernement républicain en attend sont tels qu'on ne saurait les payer trop cher. »

On ne voit pas bien au premier abord comment une opération ruineuse peut avancer les affaires morales et politiques de la République. Les économistes républicains ont de ces secrets inconnus aux pauvres mortels.

Quant au Métropolitain, à qui servira-t-il? Aux Parisiens. Ce sont les propriétaires parisiens qui sont expropriés moyennant finances, les entrepreneurs parisiens, les industriels parisiens, les voyageurs parisiens, etc., etc., qui en profitent.

La plus vulgaire équité exigerait donc: 1° que les frais — une cinquantaine de millions, s. v. p. — de l'Exposition, « opération ruineuse dont le gouvernement républicain ne saurait payer trop cher les résultats moraux et politiques », fussent faits par les républicains seuls;

2° Que les frais du Métropolitain, qui ne profitera qu'aux Parisiens, fussent faits par les seuls Parisiens.

Et qu'en conséquence on s'abstint de vider les poches de la province et de tous

ceux — et ils sont nombreux — que les intérêts politiques de la République laissent froids.

On nous objectera la raison du plus fort, l'argument du grand chemin.

Nous est avis que si tous les conservateurs le voulaient fermement, cette ultima ratio échapperait bien vite au gouvernement républicain. E. G.

Chronique générale.

On lit dans le Rappel:

« La loi autorisant l'emprunt de 900 millions, votée par la Chambre dans les mêmes termes que le Sénat, va être promulguée au Journal officiel et deviendra immédiatement exécutoire à partir de sa promulgation. Mais, ainsi que nous l'avons déjà fait prévoir, le ministre des finances a l'intention de ne pas émettre l'emprunt avant le 10 mai. »

LE GÉNÉRAL DE COURCY.

Le Temps, parlant du bruit qui a couru d'après lequel le général de Courcy aurait emporté du Tonkin une partie des archives du corps expéditionnaire, ajoute les renseignements suivants:

« Le général Warnet aurait, lors de son retour à Hanoï, télégraphié au ministre de la guerre, pour l'informer de ce que le général de Courcy avait emporté, en s'embarquant pour la France, les archives du corps expéditionnaire.

« Le général Boulanger aurait alors télégraphié immédiatement aux consuls de France à Singapore et à Colombo, d'intimer l'ordre à l'ex-commandant en chef du Tonkin, lorsqu'il passerait dans ces ports, d'envoyer à renvoyer à Hanoï, sans délai, les dossiers qu'il a emportés avec lui.

« Il paraît que, parmi ces papiers, se trouvent de nombreux documents administratifs de la plus grande importance et qui sont absolument indispensables à Hanoï. »

La France, dans son numéro d'hier, publie la note suivante:

« Le ministre de la guerre a fait prier M. le général de Courcy de venir conférer aujourd'hui, à 2 heures, sur l'incident relatif au détournement ou à la destruction de pièces appartenant aux archives du corps expéditionnaire du Tonkin.

« Il est à supposer qu'après cette entrevue, M. le général Boulanger dégagera son subordonné des accusations si graves portées contre celui-ci. »

Il est question du général de Courcy pour la succession du général Appert à l'ambassade de Russie. Les relations et la situation de fortune de l'ex-commandant en chef au Tonkin peuvent bien l'avoir désigné pour ce choix; mais nous doutons que ce général soit en odeur de sainteté auprès de nos gouvernants.

La situation est toujours la même dans l'Aveyron.

Voici une lettre du docteur Pollasson qui donne des nouvelles plus rassurantes sur l'état de M. Fischer:

« Monsieur, j'ai vu ce matin M. Fischer à la Combe de Châteaullain. La tuméfaction du cou ayant beaucoup diminué, j'ai eu la chance de reconnaître le siège du projectile, qui a traversé le cou et est venu se loger au-dessus de la clavicule droite, dans une région où il sera facile de le retirer.

« Le blessé se trouve donc dans la situation suivante. D'une part, fracture du maxillaire inférieur (fracture incomplète) en bonne voie de guérison; d'autre part, projectile à situation connue et accessible; une opération simple pourra l'en débarrasser, contrairement à ce que nous pensions alors que nous avions une idée inexacte de la situation de la balle.

« Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Docteur MAURICE POLLASSON. »

L'ÉLECTION DE LA SEINE.

Les délégués des journaux intransigeants et des comités révolutionnaires, — en tout cinquante à peu près, — se sont réunis mercredi soir, dans le sous-sol du café de la Presse.

Il s'agissait de tirer au sort le nom du candidat que les comités soutiendraient.

Après une longue délibération, il a été établi que les deux seuls noms de Duc-Quercy et Roche seraient mis dans un chapeau, au milieu de dix-huit bulletins blancs destinés à empêcher toute fraude.

C'est le nom du citoyen Roche qui est sorti le premier.

Roche était, on le sait, le correspondant de l'Intransigeant à Decazeville. Condamné à quinze mois de prison, il est inéligible.

Son élection, toute platonique, ne sera donc qu'une protestation, d'ailleurs inutile.

La réunion a décidé, pour compenser M. Duc-Quercy, qu'il serait candidat à la prochaine élection municipale qui aura lieu dans le quartier Notre-Dame.

Autre détail intéressant, toujours sur les élections:

La presse radicale libérale et radicale socialiste soutiendra la candidature de M. Gaulier, rédacteur du Rappel.

Dans une réunion tenue avant-hier chez M. Clémenceau, on a adopté cette candidature; la Justice, le Rappel, le Radical, la Lanterne, la Nation, la République radicale, etc., etc., avaient envoyé des délégués à cette réunion.

M. Gaulier a été choisi au second tour de scrutin; il avait eu d'abord comme concurrent M. Level, qui fut candidat aux dernières élections.

M. Camelinat et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de loi sur l'abrogation des articles 414 et 415 du Code pénal qui, on s'en souvient, ont été appliqués à MM. Roche et Duc-Quercy.

24 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LIVADIA

Par Jacques BRET

Pourtant le moment de ses couches arriva. Elle supporta l'épreuve avec cette énergie qui ne la quittait jamais; la marquise fut admirable de soins, d'attentions délicates, de dévouement discret, et Louis tremblant, fou de bonheur et d'inquiétude, regardait dans ses bras un bel enfant, fort et sain, qui semblait déjà lui ressembler.

Au château, la joie fut immense. Tous les bons paysans venaient par famille féliciter M. le marquis et demander humblement à voir le nouveau-né; les vieux domestiques pleuraient de joie dans les corridors et dans les escaliers; le curé arriva tout balotant pour serrer dans ses bras son cher Louis, et lui dire combien il augurait favorablement de cet événement heureux; enfin la marquise s'oublia sur son prie-Dieu, dans l'effusion de sa reconnaissance, et Louis alla doucement la relever, embrassa son vénérable visage tout inondé de larmes de joie, qu'elle ne connaissait plus guère, en lui reprochant tendrement de délaissier trop vite ses devoirs de grand-mère. Si doux reproche fut jamais injuste, ce fut certainement celui-là, car la sainte femme s'attachait au lit de sa belle-fille

et au chevet de son petit-fils avec une passion de dévouement que les cœurs contents et éprouvés peuvent seuls connaître. Elle ne quittait pas la chambre où ils reposaient, elle retrouvait pour cet enfant des caresses, des charmes infinis, et Louis renaissait au bonheur en voyant sa mère si gracieuse et comme rajeunie.

Pourtant le regard de Livadia, qui suivait toutes choses du fond de son alcôve, était loin d'être aussi rassurant qu'il l'avait rêvé. Aux explosions de joie, aux remerciements passionnés dont Louis l'avait accablée dans les premiers jours, elle avait répondu par un calme et hautain sourire. Puis elle avait étudié les agissements de tous ceux qui l'entouraient, elle avait vu comment ils accaparaient son fils, comment il semblait leur appartenir plus qu'à elle, comment ils comptaient l'élever à leur guise, le soigner à leur manière, et un vaste sentiment d'indifférence l'avait envahie tout entière et se manifestait dans ses moindres actes. Elle attendait avec impatience le moment où elle pourrait échapper à la contrainte de soins et de précautions qu'elle était obligée de subir.

Le baptême d'Ivan, qui fut pour tout le pays une si joyeuse fête, la laissa froide; son fils était un catholique, et par là encore il lui échappait. Livadia, si absolue, le voulait tout à fait ou pas du tout; le sentiment maternel n'était pas né en elle ou dormait enseveli au fond d'un cœur malade.

Louis dut le constater avec désespoir et renoncer à cette dernière illusion.

Alors il s'attacha plus profondément à son fils, à mesure qu'il se détachait forcément de la mère. Quand, au retour de l'église, alors que les cloches sonnaient encore à toute volée, il prit dans ses bras le petit Ivan tout enveloppé de dentelles, des cris et des vifs retentirent, et Louis tout ému s'avança vers la fenêtre avec son précieux fardeau. Les paysans s'étaient réunis pour faire une ovation à leur nouveau petit maître, ils avaient apporté des gerbes de fleurs, des branches de feuillages dont ils jonchaient la cour; le vieux garde, n'y pouvant résister, demanda la permission de tirer quelques coups de fusil dans le bois voisin pour que le nouveau-né fût un bon chasseur; et quand Louis se présenta à tous ces braves gens, avec son fils dans les bras, on l'accabla comme un petit prince; ce furent, pendant un instant, des cris de joie confus, des élans de reconnaissance et d'attachement.

— Vive monsieur Louis! vive madame la marquise! que le bon Dieu conserve le petit marquis!

Et les petits se levaient sur le bout des pieds pour voir le bel enfant enrubanné.

— Merci, mes amis, dit Louis, tout bouleversé, je veux que cet enfant vous aime comme je vous aime moi-même et comme vous aimez mon père. Soyez tranquilles, quand il sera d'âge, je

lui apprendrai moi-même le chemin de vos maisons!

Puis il se retira et ferma la fenêtre, et la marquise envoya sa fidèle Marie convoquer discrètement tous les pauvres du pays à se trouver le lendemain matin au château pour recevoir une donnée de pain, au nom du nouveau-né.

Louis s'approcha du lit de sa femme, il avait besoin d'épancher son cœur. Qu'avait ressenti Livadia? C'est ce que personne ne put deviner; mais sur sa figure glacée aucune émotion ne trouvait place, et comme l'enfant se mit à pousser quelques cris au moment où Louis s'avançait:

— Emmenez-le, dit-elle brièvement, tout ce bruit me fatigue.

Deux jours après, sans qu'on pût l'en empêcher, au mépris de toute autorité affectueuse ou médicale, Livadia déclara qu'elle n'entendait pas recevoir plus longtemps des soins qui l'obsédaient. Elle se leva, se para elle-même, constata avec un secret orgueil que sa beauté n'avait reçu aucune atteinte, et reprit sa vie habituelle sans que sa merveilleuse santé en souffrit aucunement.

Au bout de peu de temps, elle recommença ses promenades solitaires, qu'elle dirigeait souvent sans en avoir conscience vers le carrefour où lui était apparu Wladimir. Il lui semblait que le coin de terre lui appartenait en propre; qu'elle y retrouverait sa chère Russie, et elle se laissait aller

ON DEMANDE UNE ÉPONGE.

La polémique des feuilles républicaines sur « le scandale de Villefranche » s'accroît et s'envenime. Les tenants de M. Vacquier et les appelants de M. Laguerre se menacent des révélations les plus foudroyantes.

Quelques sages paraissent craindre que scandales et révélations ne retombent sur le nez de la République, et le Temps s'écrie douloureusement :

« On n'ose rechercher sur qui retombe la responsabilité de ce scandale, car on croit, dans l'état présent des mœurs et de la société, de trouver trop de coupables. »

Le plus prudent, suivant les sages, serait de renvoyer dos à dos Vacquier et Laguerre et de passer l'éponge sur tout cela.

Mais où trouver une éponge assez monumentale pour effacer les souillures « des mœurs et de la société de l'état présent... », c'est-à-dire de l'état républicain ?

La Paix craint que l'irritation causée par l'hostilité du clergé contre la République ne nuise à la religion et n'amène une rupture complète entre l'Église et l'État.

Quelle bonté d'âme de la part de l'organe de l'Élysée !

COMPLICATIONS A MADAGASCAR.

On télégraphie de Tamatave, via Aden, au Standard d'hier matin :

« Les Français n'ont pas encore reçu les ratifications promises du traité de paix. »

Une grande animosité existe contre les étrangers parmi les indigènes, et si l'esprit du traité n'est pas loyalement maintenu, et si un résident capable n'est pas nommé sans retard, de nouvelles complications semblent inévitables à une date prochaine.

Une dépêche postérieure dit que les indigènes refusent le paiement de la taxe imposée pour payer l'indemnité fixée par le traité dont la ratification est annoncée.

On est étonné que l'on n'ait pas encore fait connaître le texte de ce traité qui n'a pas été publié à Tamatave.

Un malaise général règne dans la ville. Le commerce est nul.

Le sous-résident est arrivé et le résident est attendu le mois prochain.

En attendant, l'état de siège est maintenu. »

L'ÈRE DES SCANDALES

(Suite)

AVENTURES D'UNE DROLESSE ET D'UN DÉPUTÉ

Devant le tribunal correctionnel vient de paraître, sous la prévention d'escroquerie, une femme qui a jadis joué un rôle assez brillant dans le monde de la galanterie, sous les noms de guerre les plus divers. Il y a quelques années, elle se faisait appeler M^{me} de Felly.

Vers 1878 (lit-on dans un rapport joint aux pièces de l'instruction) elle fit la con-

naissance de M. X..., député; leurs relations durèrent jusque vers 1883 ou 1884. Pendant cette liaison, elle se donnait comme artiste lyrique, venant de Saint-Petersbourg. Elle menait un grand train et aurait, dit-on, été remarquée en voiture avec les enfants de M. X...; elle accompagna ce personnage lorsqu'il fut chargé d'une mission à....

Sur la fin de 1880, elle fit courir le bruit de son mariage avec lui et commanda, pour une somme de 22,000 francs, des toilettes de noces qui n'auraient, dit-on, jamais été payées, etc.

En réalité, M^{me} de Felly ou de Collongen, Charlotte de Syberac, Julia Blanc, Amélie Sigaut, etc., se nomme Françoise Palma et est la fille d'un Polonais naturalisé Français en 1859.

On la soupçonne fort d'être affiliée à la fameuse Bande-Noire, sur les principaux membres de laquelle la police a mis dernièrement la main.

En tout cas, c'est pour avoir fait acheter frauduleusement un fonds de marchand de liqueurs, avoir loué sous le faux nom de Rose Collin un débit de vin et s'être fait expédier de Bordeaux des approvisionnements considérables, restés impayés, que M^{me} Palma — aujourd'hui très-mère — a été traduite en police correctionnelle.

Elle a été condamnée à un an de prison.

Le tribunal a infligé la même peine à deux de ses complices, une femme Coquart et un sieur Normand.

Voilà qui est bien; mais nous nous sommes demandés — et sans doute nos lecteurs se demanderont aussi quel peut bien être le député X... auquel fait allusion le rapport joint aux pièces de l'instruction. Peut-être n'est-il pas bien difficile de deviner le nom que l'on essaie de nous cacher. Le député X... fut envoyé en mission. Or, durant l'ancienne législature, il n'y a eu, en dehors de M. Andrieux, qui ne paraît pas être en cause ici, qu'un seul député envoyé en mission... à Mexico, où il resta juste un an.

Ce député envoyé à Mexico, où il resta un an, ne serait-il pas par hasard un député opportuniste qui fut battu aux élections du 4 octobre dans un département du Sud-Est ?

Ce blackboulé du suffrage universel est rentré, depuis lors, à la Chambre, à la faveur des invalidations; et tout le monde devinera sans peine le nom de ce diplomate amateur qui s'en alla représenter la France à l'Étranger en compagnie de l'intéressante personne à laquelle il confiait « ses enfants » pour les « faire promener en voiture », et que le tribunal correctionnel de la Seine vient de condamner à un an de prison.

On commence à trouver que ces nombreuses malpropretés ne sont pas à la gloire du régime actuel, et les républicains s'en plaignent. Ils devaient cependant bien s'y attendre. Quand on ne veut pas d'ordre moral, c'est qu'on préfère un ordre qui ne l'est pas; quand on refuse de suivre les préceptes de Dieu, c'est qu'on ne redoute pas la démolition.

Autre histoire.

m'a donné dans sa pitié !

Deux larmes mal contenues glissèrent le long de ses joues, et, pour la première fois, il lui échappa de dire :

— C'est fini, je sens que je n'aime plus celle dont j'ai reçu de si vives blessures, et quand on a tant aimé et qu'on est déçu, vous savez ce qui arrive, ma mère...

— Tais-toi, mon enfant, reprit la douce marquise, et repousse tout sentiment violent, pour cet enfant et pour moi, qui ai cherché à développer en toi les énergies et les douceurs d'un chrétien.

— Vous avez raison, ma mère, toujours raison; mais je n'avais jamais éprouvé combien il était difficile d'être bon et doux quand on souffre...

La marquise ne répondit que par un sourire, puis prétextant un ordre à donner, elle déposa l'enfant dans les bras de Louis, et les laissa quelques instants seuls tous les deux. Ce qu'elle avait prévu arriva : le jeune père pressa son fils sur son cœur dans un élan d'amour, et le petit commença de lui sourire doucement. Eucharistié, Louis se mit à lui parler comme s'il pouvait le comprendre, à l'accabler de tendresses et de rêves d'avenir; l'enfant continuait de sourire, et ce fut le premier échange de pensées entre le père et le fils. Quand la marquise revint, elle les trouva joyeux tous deux, et admira la bonté de Dieu, toujours attentif à écarter le nuage pour laisser voir l'étoile.

(A suivre.)

Nos lecteurs n'ont pas oublié que M. Blancsubé, député de la Cochinchine, a eu quelque peine à faire valider son élection. Des griefs sérieux étaient élevés contre lui. Il se retira d'affaire en rejetant tout sur un journaliste, M. Chabré, qui avait été son secrétaire. Ce dernier, qui n'était pas là pour se défendre, en appela à l'association professionnelle des journalistes républicains.

Le syndicat, « après avoir entendu les deux parties et pris connaissance des documents, a reconnu, à l'unanimité, la complète inexactitude des faits articulés à la tribune. »

C'est très-désagréable pour M. Blancsubé, mais il est valide, il a vingt-cinq francs par jour, il voyage aux frais des contribuables; c'est en vue de ces avantages qu'il a affirmé des choses complètement inexacts, par conséquent il ne donnera pas sa démission.

ÉTRANGER

FUNÉRAILLES DE L'ÉVÊQUE DE MADRID.

Les obsèques de M^r Izquierdo ont eu lieu mercredi par un temps magnifique et au milieu d'une affluence considérable. On n'estime pas à moins de cinquante mille âmes la foule qui stationnait sur le parcours du cortège.

Le cortège a quitté l'évêché à quatre heures.

La bière dans laquelle reposait le prélat, visage découvert, était portée par huit préêtres, sur leurs épaules.

La Reine-Régente a ordonné que les plus grands honneurs fussent rendus à M^r Izquierdo.

Toute la garnison de Madrid, armes baissées, drapeaux, épées et tambours ceints d'un crêpe, faisait donc la haie sur le parcours du palais épiscopal à San-Isidro, ou précédait et suivait le convoi.

Le deuil était conduit par le ministre de la justice, le nonce du pape, les cardinaux-archevêques de Tolède et de Compostelle, et par les deux frères du défunt, deux pauvres agriculteurs, qui attestaient par leur présence l'humble origine que le prélat était toujours fier de rappeler.

Puis venaient les ministres, le capitaine-général, le préfet, le maire de Madrid et toutes les autorités civiles et militaires.

Le cercueil a été déposé sous la nef centrale.

Après les absoutes données par le curé de San-Isidro, le doyen du chapitre et les évêques présents, le cercueil a été fermé, puis descendu dans le caveau qui lui avait été préparé sous le maître-autel de la cathédrale.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 avril.

La Bourse a été favorablement impressionnée par le vote de la Chambre qui a ratifié la loi d'emprunt telle que le Sénat l'a modifiée.

Le 3 0/0 est à 80.82, l'amortissable à 82.90, le 4 1/2 0/0 1883 à 109.32.

Le Crédit Foncier cote ferme 1.342. Un grand mouvement d'affaires suivra le vote du Métropolitain et de l'Exposition.

Les Obligations Foncières 1885 sont demandées à 434.25. Ce cours doit en effet provoquer des achats, car il est impossible de trouver une valeur à lots aussi avantageuse comme prix et comme nombre et importance des tirages.

La Société Générale est toujours très en faveur. La Banque d'Escompte reste bien demandée. Une hausse est à prévoir.

La Société de Dépôts et Comptes courants est très en faveur à 602.50. Rappelons qu'un coupon de 3 fr. se paie le 1^{er} mai.

Le Panama est très-offert. Le gouvernement ne peut pas couvrir de son prestige un emprunt de 600 millions qui serait suivi de plusieurs autres.

Les chemins de fer sont fermes.

Nouvelles militaires.

CONGÉS DE CONVALESCENCE.

Le ministre de la guerre vient d'informer les généraux commandants de corps d'armée qu'ils sont autorisés à accorder, dans la plus large mesure, des prolongations de congés de convalescence aux militaires du corps du Tonkin, et spécialement à ceux qui appartiennent à des corps stationnés en Algérie dont la santé ne serait pas encore entièrement rétablie.

A l'expiration de leur congé de convalescence, ces militaires seront dirigés, savoir :

Ceux des régiments de zouaves, sur les

dépôts de Salon et d'Arles, d'où ils seront ultérieurement envoyés en Afrique des dépôts particuliers.

Ceux des bataillons d'infanterie légère d'Afrique et des régiments étrangers, sur le dépôt de l'île Sainte-Marguerite ou sur leur corps en Afrique, suivant leur état de santé.

Ceux des autres corps de la colonie, sur l'Algérie, où ils seront, s'il y a lieu, dirigés dans les dépôts de convalescence qui y seront organisés.

LE CARROUSEL DE LYON.

C'est décidément le jeudi 13 mai qu'aura lieu le carrousel de Lyon.

Cette fête militaire sera donnée, non pas à la place Bellecour, comme il en avait été question d'abord, mais dans l'enceinte du concours hippique. L'hippodrome de la place Perrache sera pour la circonstance considérablement réduit comme longueur.

Depuis huit jours déjà, les cavaliers désignés dans les régiments de cavalerie légère et de ligne de la garnison pour prendre part à ce tournoi répètent les différentes figures qu'ils doivent exécuter. L'espace naturellement restreint dont ils disposent ne permettra pas de donner à cette représentation tout l'éclat qu'elle eût pu avoir.

Deux pelotons de cavalerie légère, deux pelotons de cavalerie de ligne complète, douze files, deux sections d'artillerie, deux officiers de hussards et douze officiers cuirassiers composent tout l'effectif du carrousel.

Quant aux fameux spahis, retour de Paris, nous croyons savoir que leur concours n'est pas encore officiellement certain. (France militaire.)

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

USINE A GAZ DE SAUMUR.

L'usine à gaz porte à la connaissance de ses abonnés qu'elle a dans ses magasins des compteurs de rechange de tous calibres. Elle peut par conséquent, quand on l'en prévient sur le champ au défaut d'éclairage provenant d'un accident arrivé au compteur.

LE JEUDI-SAINT A SAUMUR.

Le printemps semble avoir attendu Jeudi-Saint pour faire son apparition. La journée d'hier a été magnifique et a permis aux fidèles de se rendre en foule dans diverses églises de la ville pour visiter le Tombeau de N.-S. Jésus-Christ. Partout les visiteurs se sont succédés sans interruption et leur attitude recueillie témoigne du profond sentiment de foi qui anime malgré la population saumuroise.

Tous ceux — et le nombre en est grand — que leurs occupations retiennent et qui ne peuvent faire dans la journée leurs visites aux reposoirs, ne les omettent point de visiter. On a pu juger que cette nouvelle occasion d'adorateurs qui se recrutent surtout dans la famille ouvrière n'est point devenue indifférente aux cérémonies de la Semaine Sainte. Ce recueillement général a été un spectacle des plus consolants, bien fait pour inspirer confiance et ranimer l'espoir pour l'avenir de la France.

Ce mouvement empressé a donné à notre cité une animation extraordinaire. Il faut le reconnaître, le commerce de la ville le favorise par le soin qu'il apporte à la décoration des magasins.

Sur bien des points, la circulation n'est hier soir très-difficile; les promeneurs admiraient les nouvelles productions de la saison et ne tarissaient pas sur la vitrine des étalages.

Mais par où commencer? Nous n'aurons que l'embaras du choix, car chacun peut par la variété et le bon goût. Parlons d'abord des maisons de nouveautés, dont les propriétaires sont dignes d'éloges à tous égards. Chacun a exposé à profusion des tissus, des confections qui doivent satisfaire les dames les plus difficiles, et elles ne sont plus de prétexte pour céder à la tentation de faire venir de Paris des articles ne sont pas supérieurs à ceux que nous offrent leurs voisins, qui ne sont pas payés de leur marché, mais qui sont payés de leur remboursement.

Honneur aux Magasins du Printemps !
Leur nouvelle et riche installation a été l'objet de l'admiration de tous les promeneurs. Honneur aussi aux Fabriques de France, MM. Mexme Frères, rue d'Orléans ! A M. M. Gagnier, place de la Bilange ! A la Ville de Saumur, MM. Rocher et Guilbault, rue Saint-Jean !

Mais si nous entrons dans cette rue Saint-Jean qui ne perd point son rang de rue commerçante, nous ne pouvons circuler, et force est de nous arrêter à chaque instant. A l'extrémité, c'est la maison Richer, fleuriste ; le brillant magasin de la Glaneuse et son splendide éclairage, que complète celui de M. M. Guoin, bijoutier. Puis, à l'Abeille, M. Péreire, les maisons de blanc, d'encadrement, de confiserie, de bonneterie et jusment, qu'aux maisons de chaussures qui soumettent à leurs clients les nouveaux types de la saison.

L'établissement de M. Liverani, qui s'intitule le Roi (en République)... des chapeliers, a un truc pour attirer le passant. Et il réussit à merveille. Un mécanisme très-ingénieux donne la représentation d'une maison incendiée : les pompiers montent à l'échelle, enfoncent les portes ouvertes et disparaissent dans les flammes. Ce joujou, très-général, a beaucoup égayé, mais, comme on voit, il ne se rattache nullement à la chapellerie. M. Liverani, qui l'a déniché, est né coiffeur.

Plus loin, la librairie Javard se distingue comme toujours : elle nous montre ce que l'art produit de plus beau ; il n'était pas possible de passer devant cette vitrine sans s'y arrêter et jeter un regard d'envie sur ces mille productions artistiques qu'on ne trouve guère dans notre région que chez M. Javard.

Rue du Puits-Neuf, c'est M. Daveau, docteur. Celui-ci ne laisse rien à désirer non plus pour le bon goût et la fraîcheur de tous les articles destinés à orner un appartement de luxe.

La soirée s'avance... L'étalage de M. Emery attire tous les regards : les dames admirent les chapeaux, rubans, etc., etc., et ne peuvent quitter ce carrefour sans se porter devant l'exposition de M. Joubert : elle est séduisante ; chacun s'extasie devant les productions de la céramique et de la cristallerie que M. Joubert a su réunir ; l'éclairage qui illumine le premier met l'eau à la bouche, mais il est trop tard pour s'aventurer, et puis on ne traverserait guère facilement le rez-de-chaussée.

Aujourd'hui, bien certainement, tous les négociants recevront la visite des amateurs qui ont fait leur choix et viendront prendre livraison des objets qui les ont tentés.

EGLISE DE LA VISITATION.

Dimanche de Pâques : A 6 heures, 1^{re} messe basse ; à 8 heures, 2^e messe. — A 10 heures, grand-messe, pendant laquelle seront exécutés plusieurs morceaux de musique ; allocution par M. le chanoine Chevalier, pour la clôture de la station de carême.

A 3 heures, vêpres et salut solennel du T.-S. Sacrement.

La Loterie de l'Orphelinat Saint-Joseph sera tirée le mardi de Pâques, 27 courant, à 4 heures de l'après-midi.

Les personnes qui auraient la bonté d'offrir quelques lots sont priées de les envoyer le plus tôt possible.

COMMUNE DE S^T-HILAIRE-S^T-FLORENT.

La fête de Saint-Hilaire-Saint-Florent aura lieu dimanche prochain, 25 avril, comme d'habitude.

ASSEMBLÉE DE SAINT-FLORENT

Dimanche 25 avril 1886.

Inauguration des Grand Café et Jardin de la VILLA-PLAISANCE, située route du Pont-Fouchard à Saint-Florent. — Jeux divers.

A 2 heures, Concours de tir et de gymnastique.

A 5 heures, Ascension de deux ballons.

A 8 heures, Grande fête de nuit, illumination du jardin et feu d'artifice tiré par M. Lardé.

SEGRE. — Lundi dernier, le sieur Amard se rendit à la carrière de l'Eventard, de Segré, pour extraire de la pierre destinée à l'entretien des routes.

Vers dix heures, sa femme vint lui apporter à déjeuner, mais ne l'ayant pas trouvé au chantier, elle alla à la ferme voisine demander son mari.

Personne ne l'ayant vu, elle pria les gens de la ferme de venir avec elle jusqu'à la carrière où son mari pourrait bien être enseveli, un éboulement ayant eu lieu.

On s'empressa de suivre cette malheureuse qui était affolée.

Après quelques instants de travail on découvrit Amard qui n'était plus qu'un cadavre.

La victime de cet accident est père de sept enfants dont l'aîné est âgé de 12 ans.

EXPOSITIONS DE NANTES.

Diverses Expositions comprenant la géographie commerciale, l'archéologie, l'horticulture, l'amusement des jardins, les produits industriels, etc., auront lieu, cette année, à Nantes.

Les industriels habitant les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, la Mayenne, le Maine-et-Loire, la Vendée et la Loire-Inférieure peuvent prendre part à l'Exposition qui comprend les sept groupes suivants : Matériel des arts libéraux, produits alimentaires, industrie extractive, arts décoratifs, tissus et vêtements, industrie du bâtiment.

Les demandes doivent être adressées à la mairie de Nantes jusqu'au 15 mai inclusivement ; elles feront connaître la nature des produits et l'espace dont on aura besoin.

L'Exposition ouvrira le 10 juin et sera close le 15 août.

A la suite des visites faites à Paris, par le maire de Nantes et le préfet de la Loire-

Inférieure, huit ministres ont accepté d'aller à Nantes pendant les expositions qui vont y avoir lieu. Ces visites s'effectueront de la façon suivante :

Le ministre de la guerre et le ministre de l'instruction publique, du 12 au 14 juin, pour assister au concours de gymnastique ;

Le ministre du commerce et le ministre des postes et télégraphes, dans le courant de juillet, pendant les expositions industrielle et de géographie commerciale ;

Le ministre des affaires étrangères et le ministre des travaux publics, dans le courant d'août, au moment de la distribution des récompenses ;

Le ministre de l'agriculture et le ministre de l'intérieur, dans le courant d'octobre, au moment de l'exposition des beaux-arts et de la pomologie.

Tous les ministres descendront à la préfecture, à l'exception du ministre de la guerre qui descendra à la division.

Plusieurs députés marquants viendront à Nantes pendant le séjour des ministres, et notamment M. Clémenceau, qui accompagnera les ministres de la guerre et de l'instruction publique et qui descendra chez le maire.

LES AVOINES ÉTRANGÈRES

Nous lisons dans le Petit Breton :

« Un vapeur anglais, le *Deerhound*, venant de Limerick, a débarqué en baie de Roguédas QUATRE CENT TONNEAUX D'AVOINE D'IRLANDE, destinés aux magasins à fourrage des 28^e et 35^e régiments d'artillerie. Au mois de novembre dernier, le ministre de la guerre avait cependant promis de faire tous ses efforts pour imposer aux adjudicataires des fourrages l'obligation de faire leurs achats en France. On voit le cas qu'il convenait de faire de ces promesses. C'est ainsi que le gouvernement républicain protège et favorise les agriculteurs français. »

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Spécialité de Savons de Marseille, — garantis pur huile d'olive — marbré blanc et bleu, de la maison Charles Roux (1^{re} marque), 0 fr. 30 c. le 1/2 kil. ; par caisse, 0 fr. 55 c. le kil. — Savon blanc, 1^{re} qualité, 0 fr. 35 c. le 1/2 kil. ; par caisse, 0 fr. 65 c. le kil. — Savon blanc (jaunâtre), qualité extra, 0 fr. 40 c. le 1/2 kil. ; par caisse, 0 fr. 75 c. le kil.

LA GLANEUSE

51 et 53, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR.

GANterie

DE PEAU

Actuellement, Affaire exceptionnelle.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

VOICI LE PRINTEMPS. — C'est le moment où la nature entière se réveille ; la sève circule activement dans les végétaux ; les arbres bourgeonnent ; le sang et toutes les humeurs du corps sont en mouvement. Aux changements de saison, il importe de prendre des dépuratifs pour purifier, rafraîchir le sang et éviter ainsi des éruptions de boutons, des clous et des abcès. Les Pilules russes constituent le dépuratif par excellence. Par leur usage, on est sûr de n'avoir pas à redouter les maladies saisonnières. Chaque boîte de Pilules russes (1 fr. 50), porte comme garantie dans son intérieur le timbre de l'État Français.

LA GLANEUSE

51, 53, Rue Saint-Jean,

SAUMUR

MODES

Chapeaux pour Dames, Enfants et Jeunes Filles.
Modèles Éléphants et Exclusifs.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUivant DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des Cies de l'Est, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

SOURDS! ne vous désolerez plus, adressez-vous à M. RAGO-MOGNINO, D^r de l'Université américaine, à Marseille, qui fait connaître GRATUITEMENT sa méthode, et bientôt vous entendrez, si vous n'êtes pas sourds de naissance. Plus de 5,000 Guérisons ont valu à l'auteur 4 médailles d'or. Preuves de Guérison : M. Gachet aîné, menuisier, à Hiersac (Charente), a été guéri d'une surdité de 5 ans ; M. Thiriet, Alex., marinier, à Demange-aux-Eaux (Meuse), d'une de 21 ans ; M. Vincent, épicière, à Sotteville-les-Rouen (Seine-Inférieure), d'une de 5 ans.



TOUTES les ALTÉRATIONS DE L'ÉPIDERME

Hale, Gerçures, Boutons, Feux, Rougeurs

disparaissent par l'emploi de la

CRÈME SIMON

C'est le Seul COLD-CREAM

recommandé par les Médecins

36, rue de Provence, 41, rue de Béarn, Paris

ET CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ou PARFUMEURS

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN HEUREUX ACCIDENT

L'enfant avait coulé jusqu'à l'endroit où commencent les herbes, en continuant de se débattre d'une manière inconsciente, mais assez faiblement, car il était sur le point de perdre connaissance. Il avait dû à cette circonstance, heureuse pour lui, de n'être pas trop étroitement enlacé dans leurs longues tiges flottantes.

Celles qui le tenaient embrassé dans leur étroite le soutenaient même et l'empêchaient de s'enfoncer davantage.

Au moment où François le découvrit, il essaya, par deux ou trois mouvements convulsifs, de remonter à la surface de l'eau, puis rebomba comme une masse inerte sur son lit d'algues flottantes.

Il venait de perdre l'usage de ses sens. François n'en fut ni découragé, ni troublé.

L'insensibilité de l'enfant facilitait son dessein, bien loin de le contrarier.

Après avoir, d'un coup d'œil attentif, examiné l'endroit où gisait Victor et mesuré les distances, il se lança d'un mouvement énergique, mais doux et lent, dans cette direction, en décrivant une courbe

qui le faisait passer à portée de l'enfant sans l'engager lui-même dans les herbes.

Comme il glissait au-dessus du corps de Victor, il abaissa brusquement un de ses bras en cherchant, avec la main, à saisir l'enfant.

Il avait bien calculé ses distances.

Sa main rencontra l'un des bras de Victor, échappé à l'étreinte des herbes et flottant inerte à leur surface.

Il le saisit, et se lançant d'un mouvement oblique et brusque qui le ramenait à la surface de l'eau, il essaya d'attirer l'enfant après lui.

Arrachées ou brisées par ce puissant effort, les herbes craquèrent avec un bruit sourd, et se détachèrent du lit de la Maine en longues franges flottantes qui troublèrent l'eau en semant sur leur passage de longues traînées de vase.

Un instant François crut qu'il avait délivré l'enfant de leur étreinte, et qu'il allait l'entraîner avec lui.

Mais ces herbes aquatiques sont si fortement entrelacées, qu'une partie seulement de leurs attaches avaient cédé à l'effort de François.

Les tiges soulevées dans l'eau, mais non brisées, se tendirent soudain comme un câble déroulé lorsqu'il arriva à son extrémité, et la résistance fut si forte, si brusque, que François dut abandonner le bras de Victor pour ne pas être entraîné lui-même au fond de l'eau.

Lorsqu'il reparut à la surface de la rivière, un long cri de soulagement partit des groupes déjà nombreux qui s'étaient formés sur le bord de l'eau.

Le maître du bain, qui guettait son apparition, poussa vivement son bateau à la rencontre de François.

Le jeune homme en saisit le bord d'une étreinte convulsive et s'y tint appuyé un instant pour reprendre haleine et renouveler l'air de ses poumons.

— Je vous l'avais bien dit, François, que vos efforts seraient inutiles, lui fit alors observer le maître du bain. Remontez vite dans le bateau.

Mais François, pour toute réponse, s'était déjà replongé dans la rivière.

La foule, qui grossissait toujours, attendit, silencieuse, le résultat de cette nouvelle tentative.

L'émotion était si grande que pas un cri, pas un mot ne fut prononcé.

François s'était remis en quête de Victor.

L'eau, un instant troublée, s'était déjà purifiée de la vase qui la souillait, et il put sans peine l'apercevoir.

L'enfant flottait à la même place, inerte et en partie dégagé de ses liens.

Renouvelant aussitôt sa première tentative, François se lança de façon à le saisir au passage.

Il y réussit aussi heureusement que la première

fois, et comme il se rendait mieux compte des difficultés de l'entreprise et de la résistance à vaincre, l'effort par lequel il enleva l'enfant fut si énergique, si vigoureux, qu'un instant il parut l'avoir délivré de ses entraves.

La masse des herbes, soulevée tout entière à plus de deux mètres de hauteur, s'était en mille endroits détachée ou rompue.

Mais ses attaches étaient bien loin d'être brisées tout entières, et le contre-coup par lequel elle lui disputa sa proie fut si sec et si violent, que François fut lui-même ramené brusquement en arrière et obligé de lâcher prise.

Lorsque la foule, qui grossissait toujours, le vit revenir encore les mains vides, un long murmure de désappointement, mêlé d'exclamations douloureuses, éclata sur la rive.

François ne sembla pas l'entendre.

Cramponné des deux mains au bateau, il était livide et comme brisé par la fatigue. Un instant il sembla sur le point de défaillir.

Mais tout à coup, rassemblant ses forces pour un effort suprême, il se replongea dans les eaux de la rivière.

(A suivre.)

ERNEST FALIGAN.

Tribunal civil de première instance
d'Angers.

Études de M^e EDGARD GRANGÉ, avoué
à Angers, boulevard de la Mairie, 6,
et de M^e GASNIER, notaire, même
ville, rue Saint-Denis, n° 1.

VENTE

Sur conversion de saisie immobilière
et sur baisse de mise à prix.

Le Samedi 8 Mai 1886, à une heure
de l'après-midi, en l'étude de M^e GASNIER, notaire à Angers, rue Saint-Denis, 1, d'un **Bel Immeuble**, servant d'institution pour les jeunes filles, situé ville d'Angers, avenue du Mail et rue des Quinconces prolongée. Contenance: 2.680 mètres carrés environ; mise à prix abaissée de 180,000 à 140,000 fr.

Plus les frais et charges.

S'adresser sur les lieux, pour visiter l'immeuble à vendre, et, pour tous autres renseignements:

A M^e GASNIER, rue Saint-Denis, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges;

A M^e EDGARD GRANGÉ, boulevard de la Mairie, 6, avoué poursuivant la vente;

A M^e BONIN, rue du Commerce, 16, avoué de la partie saisie.

Pour insertion sommaire,
EDGARD GRANGÉ.

Étude de M^e BRAC, notaire.

A VENDRE

Maison à usage d'Auberge
Sise à Saumur, à proximité
des quais.

A VENDRE

AUTRE AUBERGE
A l'entrée du bourg de Saint-Lambert,
ayant pour enseigne

A MA CAMPAGNE
S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE

Un Cheval de chasse, bai, 14
ans; a été attelé.
Prix, 300 francs.

S'adresser à M. LE PELLETIER, châ-
teau de Salvert, commune de Neuville.

A LOUER

DE SUITE
MAISON DE CAMPAGNE
Avec remise, écurie
et jardin.

Située route de l'Authion, près la gare.
S'adresser à M. ROZEAU, à Saint-
Martin-de-la-Place. (256)

Étude de M^e PAUL PROUX, commis-
saire-priseur de l'arrondissement
de Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

PAR SUITE DE DÉCÈS.

Le MERCREDI 28 AVRIL 1886, à
une heure du soir, et jours suivants
s'il y a lieu, à Saumur, rue Nationale,
n° 1, dans une maison autrefois habi-
tée par M. LEFÈVRE, propriétaire,

Il sera vendu:

Salle à manger en noyer, chambres
à coucher en cerisier et acajou, secré-
taire, bureau, guéridon, tables, can-
apé, fauteuils Voltaire et autres,
chaises garnies en reps et tapisserie,
lamps, pendules, flambeaux, glaces,
gravures, volumes, coupes en marbre,
tapis, rideaux;

Argenterie comprenant: cuillères
et fourchettes, louches, cuillères à
ragoût, punch, sucre, vin chaud et
café, truelle à poisson, cafetière, su-
crier, salières, moutardier et hui-
liers;

Montres, chaîne, bracelet, bagues
et autres bijoux en or;

Réchauds, plats, plateaux, cuillère
et couteaux en métal argenté;

Objets de literie, linge de toutes
sortes, service de table en faïence de
Gien, cuisinière en fonte, batterie de
cuisine, bouteilles vides et quantité
d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Étude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

A VENDRE MAISON

Située rue d'Alsace, n° 13,

Comprenant au rez-de-chaussée
salons, salle à manger, office; au
premier cinq chambres à feu, cabinets
de toilette; au second chambres de
domestiques; greniers.

Buanderie, lingerie, cuisine, caves,
jardin, écurie et remises.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

A LOUER UNE MAISON

Pour le 24 Juin 1886

Située à Saumur, rues du Puits-
Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Ma-
gasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Prin-
temps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COUR-
TARD, père, propriétaire, place du
Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

Étude de M^e GUYARD, notaire
aux Rosiers.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Plusieurs Maisons

D'HABITATION

Sises au bourg des Rosiers.

Avec jardin ayant vue sur la Loire.

A LOUER

PRÉSENTMENT

GRAND ÉTABLISSEMENT

Très-confortable.

Pour noces, banquets, bals.

Comprenant:

Grand CAFÉ avec billard, vaste jar-
din, deux jeux de boules, tir, balan-
çoires, trapèzes et jeux divers.

MAISON d'habitation avec remise
et écuries, située route du Pont-
Fouchard à Saint-Florent.

S'adresser à M. MENIER-GUÉRET,
rue de Lorraine, 20, Saumur. (252)

GRANDS MAGASINS

Pour Commerce de Vins

A LOUER

PRÉSENTMENT,

Route de Rouen, à la Croix-Verte,
Saumur.

Cellier à tenir 500 barriques, vastes
greniers, cour, écurie, etc.

Ces bâtiments peuvent servir à toute exploitation.

Prix modéré.

S'adresser à M^e veuve DESCHAMPS,
propriétaire à la Croix-Verte.

A CÉDER DE SUITE

Un Magasin d'Épicerie

MERCERIE ET ROUENNERIE

Très-bien achalandé, dans un quartier
populeux.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE JUMENT

de selle, alezane, quatre ans.

S'adresser à M. TORRES, rue de
Lorraine, 16. (260)

L'ART DE NE JAMAIS OUBLIER

ou d'apprendre un livre quelconque
en une seule lecture, par M. LOISETTE,
de Londres. Apprécié, jugé, rem-
placé. 1 franc. S'ad. à M. l'abbé CHA-
VAUTY, ancien aumônier militaire, à
Lourdes (Hautes-Pyrénées). (269)

INSTITUTION ROGER - MOMENHEIM
Paris, n° 2, rue Lhomond (Panthéon), ancienne rue des Postes, n° 2.

BACCALURÉATS

Sur 65 candidats présentés, 33 ont été admissibles et 50 reçus, dans les
mentions. — Cours spéciaux pour les sessions de juillet, août et novembre.

VOLONTARIAT

Tous les élèves présentés en 1884 et 1885 ont été admis. Les noms et adresses
des élèves reçus sont envoyés franco sur simple demande

A VENDRE

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

A 2 kilomètres de Saumur,

Sur les bords de la Loire.

S'adresser à M^e AUROYER, notaire
à Saumur. (228)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887,

MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier,
rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, phar-
macien, 11 et 13, même rue.

Établissement d'Horticulture

JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils

Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de
décor, bouquets, couronnes, cor-
beilles, fleurs naturelles en toute
saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers,
forestiers et d'ornement, à Angers.

SURDITE & BRUITS

SONT GUÉRIS PAR LE
DR. GUYERIN
Rue de Valenciennes, 47, à Paris.
Traite par correspondance.
Guide explicatif reçu gratis.

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 AVRIL 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	80 77	80 87	Est	800	802 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	519	520
3 % amortissable	82 85	83	Paris-Lyon-Méditerranée	1225	1227 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	519	518 50	Est	384	384 50
3 % (nouveau)			Midi	1138 75	1137 50	1865, 4 %	520 50	520 25	Midi	385 25	385 25
4 1/2 %	104 35	104 30	Nord	1520	1527 50	1869, 3 %	408	407 50	Nord	396 25	396 25
4 1/2 % (nouveau)	109 25	109 50	Orléans	1305	1305	1871, 3 %	395 50	396	Orléans	388 25	388 25
Obligations du Trésor	510	508	Ouest	847 75	850	1875, 4 %	512	512	Ouest	386	386
Banque de France	4290	4270	Compagnie parisienne du Gaz	1440	1435	1876, 4 %	512	512	Paris-Lyon-Méditerranée	385 50	386 50
Société Générale	448 75	448 75	Canal de Suez	2097 50	2102 50	Bons de liquid. Ville de Paris	520	520	Paris-Bourbonnais	365	365 50
Comptoir d'escompte	985	992 50	C. gén. Transatlantique	473 75	473 25	Obligat. communales 1879	453	454	Canal de Suez	577	580
Crédit Lyonnais	520	521 25	Russe 5 0/0 1870	99 35	99	Obligat. foncières 1879 3 %	462	461 75			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1345	1347 50				Obligat. foncières 1883 3 %	374	373 75			
Crédit mobilier	205	200									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR												
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 13 — — matin (s'arrête à la Poissonnière)	9 — 18 — — matin, omnibus-mixte.	1 — 25 — — soir,	3 — 32 — — express.	7 — 15 — — omnibus.	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte Direct	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir									
10 — 36 — — (s'arrête à Angers).						Saumur	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	Saumur	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil	8 17	12 09	6 40	9 40	
						Chacé	6 15	7 32	8 56	1 24	4 03	7 55	Brézé	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56	PortBoulet	8 26	12 18	6 50	9 40	
						Brézé	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Saumur	7 12	10 28	2 16	5 28	8 54		Bourgueil	5 42	9 15	1 34	7 03	Saumur	9 13	1 25	7 15	10 10	
						Montreuil	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.						POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.						
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 31 — — omnibus.	9 — 37 — — express.	12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.	4 — 44 — —	7 — 4 — — omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	
10 — 34 — —						Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 40	9 40	10 10	11 10		
						Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	7 40	8 40	9 40	10 40		
						Lernay	7 02	8 24	2 11	4 59	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 21	4 37	8 07	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	7 40	8 40	9 40	10 40		
						Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 10	2 53	8 40	9 40	10 40	11 40		
						Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 43	3 56	9 40	10 40	11 40	12 40		

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur.